

Emplacement : Espace MG > Diagnostic et Traitement > **Traitements**

Généralités

Chirurgie

Pour mémoire : Fiche information patient disponible sur le site de l'INCa

[Un traitement local - Chirurgie | Institut National Du Cancer](#)

Pour mémoire : Fiche information des sociétés savantes (par pathologie)

En ORL : fiches d'information des interventions chirurgicales en ORL

[Fiches Info Interventions Chirurgicales. ORL France.](#)

En Urologie : fiches d'information AFU « Interventions »

[Urofrance: Fiches d'information Interventions](#)

Traitement médical

Chimiothérapie conventionnelle

1 Généralités

La chimiothérapie dite conventionnelle correspond aux médicaments cytotoxiques ou cytostatiques. Ils agissent sur les mécanismes de la division cellulaire (normale ou néoplasique). Toutes les informations utiles pour les patients se trouvent sur le guide « Comprendre la chimiothérapie », disponible sur le site de l'Institut National du Cancer (INCa).

Lien : [Chimiothérapie - Traitements | Institut National Du Cancer](#)

2 Chambre à cathéter implantable

Le Centre interrégional de Coordination de la lutte contre les infections nosocomiales (CClin) et l'Antenne régionale de Lutte contre les infections nosocomiales (Arlin) du Sud Est ont créés des documents pratiques sur les Chambres à Cathéter Implantables (CCI). Un document est plus particulièrement destiné à l'information du patient porteur d'une CCI.

Lien : [Chambre à Cathéter Implantable - Documents CClin Arlin Sud Est \(à la fin du texte\)](#)

3 Effets secondaires

Les soins oncologiques de support visent notamment à améliorer la tolérance des chimiothérapies (prise en charge des mucites, du syndrome mains-pieds, des vomissements chimio-induits, etc.).

Lien : [Referentiels inter-régionaux en SOS – Afsos](#)

Attention, le site de l'AFSOS n'est pas à jour

Concernant les anthracyclines, une surveillance cardiologique est nécessaire avant, pendant et après le traitement. Le groupe Méditerranéen de Cardio-Oncologie (gMEDICO) propose des recommandations pratiques sur le suivi cardiologique des patients traités par anthracyclines.

Lien : [fiches du groupe GMEDICO \(à créer\)](#)

Pour déclarer un événement indésirable, vous pouvez contacter le centre régional de Pharmacovigilance par téléphone ou par fax (tél) ou consulter le site de l'Agence Nationale de Sécurité des Médicaments (ANSM).

Lien : [Déclarer un effet indésirable : mode d'emploi - ANSM : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé](#)

Thérapies ciblées

1 Généralités

Les chimiothérapies dites ciblées (ou thérapies ciblées) sont des médicaments qui agissent sur les mécanismes mêmes de l'oncogenèse avec une spécificité importante pour les cellules cancéreuses. Ces médicaments ont donc une action ciblée à un niveau précis du fonctionnement ou du développement des cellules tumorales.

Source : Situation de la chimiothérapie des cancers - Rapport 2013. Collection États des lieux et des connaissances, ouvrage collectif édité par l'INCa, Boulogne-Billancourt, avril 2014. Page 16.

2 Effets secondaires

L'Institut National du Cancer (INCa) a publié des recommandations concernant les anticancéreux par voie orale, et en particulier des médicaments ciblant BCR-ABL et JAK. Le document disponible porte sur l'information des patients, les modalités de prévention, de suivi et de gestion des effets indésirables, les interactions médicamenteuses et la liaison ville-hôpital.

Liens : [Anticancéreux par voie orale - Recommandations INCa](#)

Le Réseau Régional de Cancérologie (RRC) OncoPACA-Corse met à disposition sur son site des fiches d'information sur les effets indésirables de certaines thérapies ciblées (Bevacizumab, Cetuximab, Trastuzumab, Gefitinib, Erlotinib, Panitumumab) à l'attention des patients.

Lien vers le site [OncoPACA Fiches médicaments](#)

Une surveillance cardiologique est nécessaire dans certaines situations ou chez certains patients avant, pendant et après un traitement par thérapies ciblées. Le groupe Méditerranéen de Cardio-Oncologie (gMEDICO) propose des recommandations pratiques sur le suivi cardiologique des patients traités par thérapies ciblées.

Lien : [fiches du groupe GMEDICO \(à créer\)](#)

Pour déclarer un événement indésirable, vous pouvez contacter le centre régional de Pharmacovigilance par téléphone ou par fax (tél) ou consulter le site de l'Agence Nationale de Sécurité des Médicaments (ANSM) ou

Lien : [Déclarer un effet indésirable : mode d'emploi - ANSM : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé](#)

Hormonothérapie

1 Généralités

Les traitements médicamenteux agissant sur le système hormonal endocrinien (ou hormonothérapie) ont une action anticancéreuse en bloquant la synthèse ou l'action de certaines hormones de l'organisme pour éviter

qu'elles ne stimulent les cellules tumorales. Ils concernent les estrogènes et les androgènes pour les cancers du sein et de la prostate.

Source : *Situation de la chimiothérapie des cancers - Rapport 2013. Collection États des lieux et des connaissances, ouvrage collectif édité par l'INCa, Boulogne-Billancourt, avril 2014. Page 16.*

2 Effets secondaires

Texte à créer / Quels docs ?

Immunothérapie

1 Généralités

Immunothérapie spécifique / non spécifique immunomodulateurs / anticorps monoclonaux

2 Effets secondaires

L'Institut National du Cancer (INCa) a publié des recommandations concernant les anticancéreux par voie orale, et en particulier des médicaments immunomodulateurs. Le document disponible porte sur l'information des patients, les modalités de prévention, de suivi et de gestion des effets indésirables, les interactions médicamenteuses et la liaison ville-hôpital.

Liens : [Anticancéreux par voie orale - Recommandations INCa](#)

Pour déclarer un événement indésirable, vous pouvez contacter le centre régional de Pharmacovigilance par téléphone ou par fax (tél) ou consulter le site de l'Agence Nationale de Sécurité des Médicaments (ANSM).

Lien : [Déclarer un effet indésirable : mode d'emploi - ANSM : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé](#)

D'autres médicaments ont un mécanisme d'action différents (Ex : 5 FU et méthylation de certaines bases)

Radiothérapie

Radiothérapie externe, curiethérapie, autre (implant matériel radioactif).

1 Généralités

La radiothérapie est un traitement locorégional des cancers. Elle consiste à utiliser des rayonnements pour détruire les cellules cancéreuses en bloquant leur capacité à se multiplier. L'irradiation a pour but de détruire les cellules cancéreuses tout en préservant le mieux possible les tissus sains et les organes avoisinants. On distingue la radiothérapie externe et la curiethérapie :

- dans la radiothérapie externe, les rayons sont émis en faisceau par une machine située à proximité du patient ; ils traversent la peau pour atteindre la tumeur.
- dans la curiethérapie, des sources radioactives sont implantées directement à l'intérieur du corps de la personne malade.

Il existe une troisième modalité de radiothérapie, la radiothérapie métabolique. Elle consiste à administrer, par voie orale (boisson ou capsule) ou par injection intraveineuse, une substance radioactive, qui se fixe préférentiellement sur les cellules cancéreuses pour les détruire. La radiothérapie métabolique est utilisée pour traiter certains cancers de la thyroïde, la maladie de Vaquez et certaines métastases osseuses.

Source : INCa : Fiche Information Patient [Qu'est ce que la Radiothérapie ?](#)

2 Effets secondaires

L'Institut National du Cancer (INCa) a créé une fiche avec des conseils pratiques avant, pendant et après un traitement par radiothérapie externe. Cette fiche est destinée aux professionnels de santé. On y trouve ainsi les éléments suivants : 1/des conseils hygiéno-diététiques à suivre avant un traitement par radiothérapie, 2/des conduites à tenir en cas de survenue d'effets aigus et tardifs de la radiothérapie, 3/les éléments cliniques à surveiller en cours de traitement par radiothérapie.

Liens

[Qu'est ce que la radiothérapie ? - Radiothérapie | Institut National Du Cancer](#)

[Médecin traitant et patient en radiothérapie. Documents INCa / SFRO.](#)

A lire (Colonne de droite)

Société Française de Radiologie Oncologie (SFRO). Le livre blanc de la radiothérapie en France. Présentation de la radiothérapie. Page 19.

Les Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP)

Les Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) représentent une des 6 mesures transversales de qualité du dispositif d'autorisation des établissements pour le traitement du cancer. Les RCP peuvent être diagnostiques ou thérapeutiques. Le dossier de tout nouveau patient atteint de cancer doit bénéficier avec son accord d'un avis émis lors d'une RCP. Il en est de même lors de toute modification substantielle du traitement. Le Réseau Régional de Cancérologie (RRC) OncoPACA-Corse répertorie et encadre les RCP des régions Provence Alpes-Côte d'Azur et Corse.

Sources : Haute Autorité de Santé (HAS). Guides Médecin Affection de Longue Durée (ALD). Mesures transversales de qualité en cancérologie.

Haute Autorité de Santé (HAS). Développement professionnel continu (DPC). Fiche Méthode. Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP). Mai 2014.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site du réseau OncoPACA-Corse.

[Lien vers le site OncoPACA « RCP », annuaire, oncoRCP \(Création comptes utilisateurs MG\)](#)

Recherche clinique

Cf. Harmonie Oulié

Education thérapeutique

Selon l’OMS, l’éducation thérapeutique a pour but d’aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. L’éducation thérapeutique fait partie intégrante du parcours de soins des patients.

L’Agence Régionale de Santé (ARS) Paca met à disposition sur son site un lien vers un annuaire des programmes d’éducation thérapeutique autorisés dans la région.

Lien : [Education thérapeutique - ARS Paca](#) (à la fin du texte)

Effets secondaires

Lien vers la page de contenu Effets secondaires (**Emplacement** : Espace MG > Diagnostic et Traitement > **Traitements** > Généralités)

Prises en charge spécifique

Texte intro

Lien vers la page de contenu Prise en charge spécifiques en colonne de droite (**Emplacement** :

Pour mémoire (appeler le centre pour demander l'autorisation de diffuser leur numéro, est-ce bien la bonne procédure tél ? fax ? mail ?)

Centre Régional de Pharmacovigilance Marseille - Provence - Corse

Hôpital Sainte-Marguerite AP-HM - 270 boulevard de Saint-Marguerite - 13009 MARSEILLE CEDEX 9

Mme le Dr J. Micallef

Téléphone : 04.91.74.75.60

Télécopie : 04.91.74.07.80

e-mail : pharmacovigilance@ap-hm.fr

Un annuaire des services d'accueil des urgences : à créer dans un second temps ?

Chimiothérapies orales

Des fiches patients ont été créées par les Observatoires du Médicament, des Dispositifs Médicaux et des Innovations thérapeutiques (OMÉDIT) et les Réseaux Régionaux de Cancérologie sur le bon usage des chimiothérapies orales. L'ensemble des outils ainsi élaborés sont disponibles sur le site du Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des femmes.

Le bon usage des chimiothérapies orales : fiches patients - Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes - www.sante.gouv.fr

La page Web n'existe plus, un nouveau site Web a été créé.